

# CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2021 à 9h00

**Présents** : Pascal MICHAUX, Claude THIVANT, Ghislaine BRAGEOT, Julien BUVAT, Corinne CHAZEIX, Catherine FABRE, François GENIN, Joëlle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Marc-Antoine SABATIER, Patrick BARANGER.

Patrick BARANGER est nommé secrétaire de séance

Murielle GAYDIER participe à la réunion en sa qualité de Secrétaire de Mairie.

## Ordre du jour :

- ✓ Approbation des comptes de gestion 2020 budgets Commune et Eau
- ✓ Vote des comptes administratifs 2020 budgets Commune et Eau
- ✓ Affectation des résultats de fonctionnement 2020 budgets Commune et Eau
- ✓ Vote des taxes locales 2021
- ✓ Vote des budgets primitifs 2021 budgets Commune et Eau

Un document de 48 pages est distribué aux participants en début de séance : un résumé des chiffres est donné dans les paragraphes suivants, avec des arrondis pour en faciliter la lecture.

### ➤ Comptes de gestion de l'année 2020 – Commune

Le Maire présente les résultats du budget de la commune pour l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **241 188 €**, pour 284 566 budgétés, et le total des recettes à **257 070 €**, pour 270 199 budgétés (hors excédent reporté) : l'exercice 2020 présente ainsi un excédent de **15 882 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **76 247 €**, pour 88 582 budgétés (hors déficit reporté), et le total des recettes à **161 556 €**, pour 180 857 budgétés (hors virement de la section d'investissement) : l'exercice 2020 présente ainsi un excédent de **85 308 €**.

Les principaux projets concernés par les comptes 2020 sont l'isolation thermique du bâtiment de la mairie et du préau, l'alarme incendie de la Basilique, réfection préau, fin de l'aménagement du point propre et l'installation du défibrillateur.

Le compte de gestion et les comptes administratifs du budget de la commune sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

### ➤ Comptes de gestion de l'année 2020 – Service des Eaux

Le Maire présente les résultats du budget du Service des Eaux de l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **20 309 €**, pour 32 028 budgétés, et le total des recettes à **20 129 €**, pour 22 158 budgétés (hors excédent reporté) : l'exercice 2020 présente ainsi un déficit de **180 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **21 717 €**, pour 78 418 budgétés (hors déficit reporté), et le total des recettes à **38 394 €**, pour 84 260 budgétés (hors virement de la section d'investissement) : l'exercice 2020 présente ainsi un excédent de **16 678 €**.

Les principaux projets concernés par les comptes 2020 sont l'étude du réseau d'eau de Soussat et les travaux sur le réseau d'assainissement.

Le compte de gestion et les comptes administratifs du budget du Service des Eaux sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement 2020**

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2020 sont les suivantes :

- Budget de la commune : l'excédent de 15 882 €, ajouté au report, soit un total de 30 248 €, serait affecté pour 10 017 € en recette de la section d'investissement 2021 et pour le solde, soit 20 232 €, en recette de la section de fonctionnement 2021.
- Service des Eaux : le report, diminué du déficit de l'année, soit un total de 9 689 €, serait affecté en report de la section de fonctionnement 2021.

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2020 sont validées à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Proposition de taux d'imposition 2021**

P. MICHAUX propose de **ne pas modifier** les taux actuellement pratiqués, à savoir **10,00 %** pour le foncier bâti et **52,61 %** pour le foncier non bâti.

A noter une nouveauté cette année : pour le foncier non bâti, le taux communal (10,0%) et le taux départemental (20,48%) seront cumulés (30,48%) et affectés au budget communal, en compensation de la disparition progressive de la taxe d'habitation. Il faut espérer que l'information sera claire pour ne pas laisser penser à l'usager que la commune a augmenté son taux de 10 à 30,48%.

La proposition du Maire est validée à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2021 – Commune**

Le Maire présente le budget primitif de la commune pour l'année 2021

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **294 911 €**, et 20 232 € d'excédent reporté dans les recettes (cf paragraphe ci-dessus concernant l'affectation des résultats 2020).
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **244 328 €**, dont 6 967 € de report dans les dépenses et 10 017 € d'excédent de fonctionnement 2020 dans les recettes (cf paragraphe ci-dessus concernant l'affectation des résultats 2020).

Les principaux projets pris en compte en 2021 sont l'achat du terrain de Mme GACON et du bâtiment de Mr BOUCHEIX, et la première tranche de réfection de l'éclairage du bourg.

Le budget primitif de la commune est validé à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2021 – Service des Eaux**

Le Maire présente le budget primitif du Service des Eaux pour l'année 2021

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **26 580 €**
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **51 360 €** et 16 678 € d'excédent de fonctionnement 2020 dans les recettes (cf paragraphe ci-dessus concernant l'affectation des résultats 2020).

Le projet pris en compte en 2021 est celui de la protection des sources communales (1<sup>ère</sup> phase).

Le budget primitif du Service des Eaux est validé à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 11h00